

COMPTE RENDU de la Commission Mieux vivre ensemble du 17/10/2020

Objet : La 3^{ème} salle de classe : un espace à réinvestir.

Présents : Jocelyne CARROT, Odile DELHOME, Lorraine ORDENER, Mireille PALAYER, Marion PELLOUX-PRAYER, Pierre-Eric PELLOUX-PRAYER, Benoît ROLLAND, Frankline THYRARD.

L'idée de la Commission est de réfléchir aux potentielles utilisations pour cette 3^{ème} salle de l'école qui s'est libérée suite à la fermeture d'une classe. Celle-ci est d'environ 70 m². Lors des échanges il est apparu deux points essentiels concernant l'utilisation de cette pièce : le souhait de laisser cette **salle gratuite** et de **ne pas la limiter à une seule activité spécifique**, mais de garder une salle ouverte.

Une salle modulable en fonction des activités. (voir schémas pages suivantes)

Public ciblé : Toute personne qui le souhaite mais peut être avec des temps spécifiques par groupes d'âges (rencontres adolescents, télétravailleurs, personnes âgées,...) et des temps intergénérationnels.

Ce **qu'il faudra aménager** : Dans un premier temps la **porte intérieure** qui communique avec l'école, et la **porte extérieure** (il faut se poser la question de l'issue de secours et voir si deux sorties sont nécessaires), la création de **sanitaires adaptés** (un devis a déjà été fait), la création d'une **porte donnant côté platanes** (qui rendrait possible l'accès aux personnes à mobilité réduite), la mise en place d'une **machine à café** ? Une question importante : comment financer les aménagements de salle (notamment le mobilier : tables pliantes ou à roulettes pour que la salle soit modulable) ?

Pour la **Gestion** : Si la salle est partagée entre différentes activités : il faudra mettre en place un **agenda / planning**. La gestion sera plus complexe si on multiplie trop les activités. Il faudra réfléchir à la responsabilité et la remise des clefs de la salle. → Peut-être mettre en place un système d'ouverture à code qui soit différent selon les activités et déléguer la **responsabilité** à une personne en charge de l'activité.

Actuellement cette salle fait toujours partie de l'école. Il faudra donc demander une autorisation de modification de fonction du lieu. Pour cela, il faut faire une **demande de « désaffectation des locaux scolaires »** auprès du Préfet qui la relayera à l'Inspection académique. **Cette salle sert actuellement à l'école pour l'art plastique, la musique, le repas des adultes pour permettre la distanciation sociale (la tisanerie qui sert de salle de repas en temps normal étant trop petite), mais aussi de salle « covid » pour isoler un élève malade, en cas de doute, il faudrait que l'école puisse continuer à l'utiliser pour certaines activités culturelles sur le temps scolaire.**

Les idées qui ont émergées des échanges : Un lieu qui pourrait être investi aussi bien le soir que la journée. Avec la contrainte d'avoir des activités plus calme la journée puisque la salle au-dessus est la salle de classe des plus grands de l'école (CE2- CM1 et CM2).





Dans **les priorités évoquées** et ce qu'il serait à mettre en place en 1^{er} :

1. L'accès à cette salle pour les projets de l'école,
2. Un lieu d'écoute (café mémoire pour les personnes âgées en lien avec famille rurale ? comme évoqué par une référente de l'ADMR). Mme CARROT précise qu'elle est psychologue de formation, et que ces temps d'échanges sont primordiaux surtout au vu de la période difficile que nous traversons (en lien avec la situation sanitaire).
3. Le café associatif pour que les parents puissent se retrouver et échanger ailleurs que sur le parking devant l'école.